

## Propane

### 5 bonnes raisons d'opter pour le propane

Aujourd'hui, il existe de nombreuses raisons d'opter pour le propane, e.a. lorsque le gaz naturel n'est pas disponible. Pourquoi ? Lisez plutôt.

#### 1. Le propane est bon marché

- Vous louez le réservoir à propane, vous ne devez donc pas nécessairement en acheter un.
- Les chaudières au gaz sont relativement bon marché.
- Le prix du propane ne dépend pas uniquement de celui du pétrole brut, de sorte qu'il augmente moins rapidement.
- Si votre rue n'est pas raccordée au gaz naturel mais que cela sera le cas dans un avenir plus ou moins proche, vous pouvez installer un réservoir à propane en attendant et, le moment venu, passer au gaz naturel sans faire de gros frais.

#### 2. Le propane est écologique

- Combustion du gaz très propre.
- Le gaz émet peu de CO et de soufre.
- L'odeur et la fumée sont réduites à un minimum.
- Le gaz ne provoque aucun dépôt de suie.

#### 3. Le propane est économe en énergie

- Une chaudière au gaz à condensation et haut rendement garantit un rendement de 114%.
- Excellent contrôle de la température de la flamme.
- Avec le gaz, pas de risque de pollution du sol.

#### 4. Le propane est facile à l'entretien

- La chaudière prend très peu de place et peut être simplement fixée au mur.
- La chaudière ne nécessite qu'un entretien obligatoire tous les 2 ans.
- Le réservoir au gaz ne doit pas être encuvé.
- A condition d'avoir un appareil adapté, une cheminée n'est plus obligatoire.
- Une chaudière au gaz est quasi silencieuse.

#### 5. Le propane est disponible

- Étant donné que le propane est issu tant du gaz naturel que du pétrole, il est disponible en très grande quantité.

**Vous souhaitez obtenir de plus amples informations ?**

**N'hésitez pas à prendre contact avec FeBuPro ou avec l'un des fournisseurs de propane FeBupro ([www.febupro.be](http://www.febupro.be)). Ils vous apporteront aide et conseil.**

### Qu'est ce que FeBuPro ?

L'asbl FeBuPro, la Fédération Butane Propane, a été fondée en 1960 et représente une part considérable du marché du LPG (gaz de pétrole liquéfié) en Belgique et au Luxembourg. Elle regroupe les distributeurs de gaz de pétrole liquéfiés de Belgique et du Grand-Duché du Luxembourg ainsi que diverses entreprises ayant des activités connexes à la distribution de butane/propane.

### FeBuPro s'adresse

- aux pouvoirs publics et à la presse
- au grand public
- aux personnes soucieuses de l'environnement
- aux constructeurs
- aux installateurs
- aux gestionnaires de flotte
- aux architectes

### Membres effectifs



FeBuPro est membre de



© FeBuPro

Éditeur responsable :

Walter Kuylen, secrétaire général  
FeBuPro – Rue O. Maesschalck 8,  
1083 Bruxelles

Contact : Fédération Butane Propane - Assesteenweg, 117 - 1740 Ternat

## Habilitation

### L'habilitation devient CERGA

Le label de qualité de l'installateur de gaz professionnel – l'installateur habilité – existe depuis dix ans. À cette occasion, il a été modernisé, étendu et dynamisé. Il a également été rebaptisé et s'appelle désormais Cerga. À l'avenir, ne dites donc plus installateur habilité, mais installateur Cerga.

Depuis 1999, l'installateur gaz habilité se distingue de ses collègues par son numéro et son diplôme d'habilitation. Il garantit une installation sûre et de qualité et peut, via l'ARGB (Association royale des gaziers belges), bénéficier de formations, d'informations, d'un agrément et d'une assistance technique. Pour ses dix ans, le label a été amélioré, étendu et dynamisé. Il devient Cerga.

#### Également pour les installateurs propane

Cerga devient le label de qualité par excellence, signe de savoir-faire, de l'utilisation des dernières technologies et d'une consommation d'énergie rationnelle et respectueuse de l'environnement. Par ailleurs, en raison de la collaboration de plus en plus étroite entre l'ARGB et FeBuPro, Cerga concerne non seulement les installateurs gaz naturel mais aussi les installateurs propane.

#### Une collaboration plus poussée

La collaboration entre l'ARGB et FeBuPro ne s'arrête pas là. Sur le plan technique, les deux organisations souhaitent développer la norme NBN D51-006 de façon à ce qu'elle facilite la conversion des installations intérieures actuelles de gaz propane au gaz naturel, avec un minimum de frais et de main-d'œuvre.

Sur le plan commercial, elles insistent sur le fait que le propane est une alternative à part entière au gaz naturel dans les endroits où le gaz naturel n'est pas disponible, par exemple dans des régions isolées qui ne sont pas desservies par le réseau de distribution de gaz naturel. Le propane est



également une solution permettant un passage plus aisé au gaz naturel chez un client chez qui le gaz naturel ne sera disponible que quelques années plus tard.

Le nouveau label Cerga sera présenté à Batibouw

**Plus d'informations**  
[www.cerga.be](http://www.cerga.be)  
(à partir d'avril 2009)



## CARTON-RÉPONSE

**OUI,** je m'intéresse au chauffage écologique et économique et souhaite recevoir de l'information à ce sujet, sans engagement.

par e-mail. Mon adresse e-mail est : \_\_\_\_\_

via des brochures, à l'adresse suivante:

Prénom: \_\_\_\_\_ Nom: \_\_\_\_\_

Rue: \_\_\_\_\_ N°: \_\_\_\_\_ Bte: \_\_\_\_\_

Code postal: \_\_\_\_\_ Localité: \_\_\_\_\_

Tél.: \_\_\_\_\_

Contact : Fédération Butane Propane - Assesteenweg, 117 - 1740 Ternat